

DEMANDE ENREGISTREMENT ICPE

PROJET SATAR N7 TAG

SATAR – SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS (47310)

PLAN DES ABORDS AU 1/2500 - PIECE JOINTE N°19

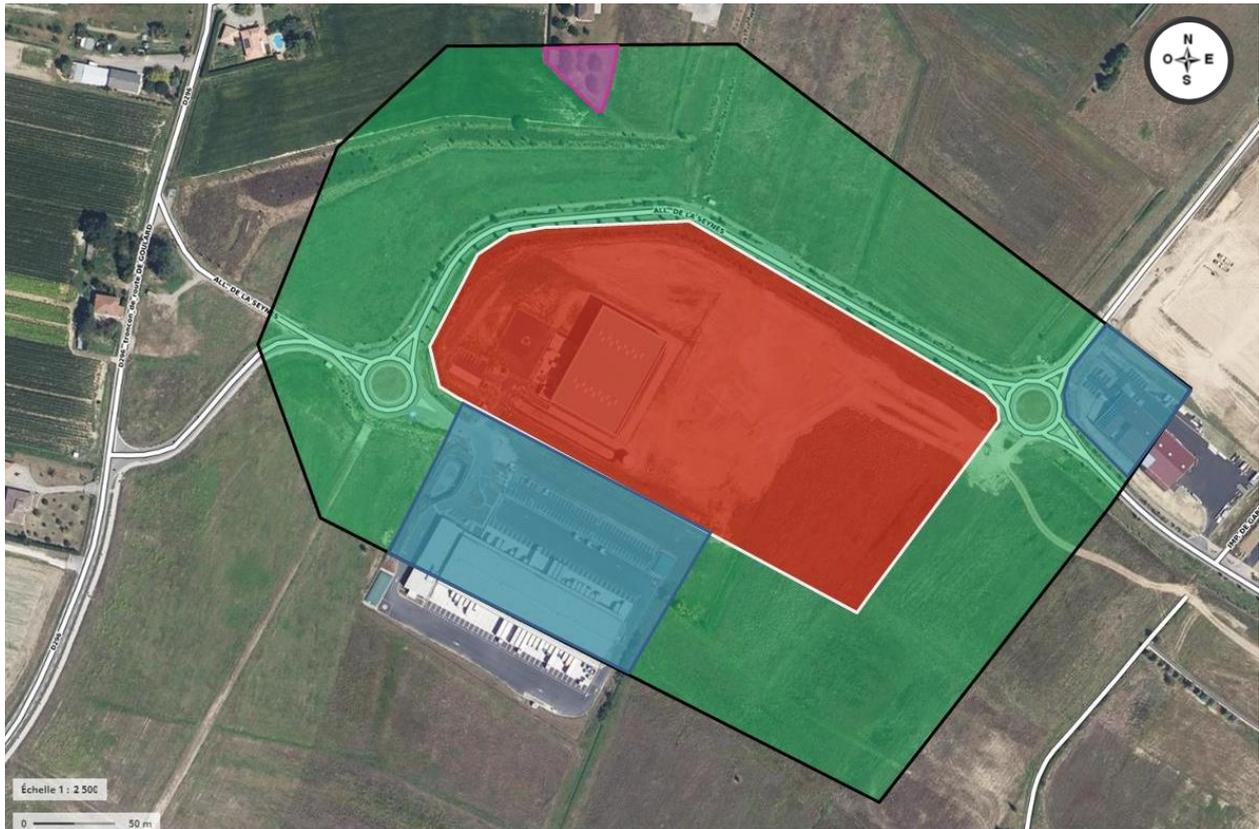
Ce dossier a été réalisé avec le concours de l'Unité Conseil



APAVE EXPLOITATION FRANCE

Ce document présente un plan à l'échelle de 1/2 500 au minimum des abords de l'installation jusqu'à une distance qui est au moins égale à 100 mètres.

Lorsque des distances d'éloignement sont prévues dans l'arrêté de prescriptions générales prévu à l'article L. 512-7, le plan au 1/2 500 doit couvrir ces distances augmentées de 100 mètres [2° de l'art. R. 512-46-4 du code de l'environnement]



Echelle: 1/2 500

-  Emprise du projet d'étude
-  100m autour des limites de propriété
-  Habitations collectives ou individuelles avec jardin et/ou surface enherbée
-  Zone d'activités (industries, services et commerciaux)
-  Zone enherbée, boisée et agricole